

CHANTIER DÉSIRÉ

DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION

La Stratégie nationale de production de bois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) met non seulement en péril le potentiel acéricole du Québec, mais également l'avenir de nos forêts feuillues. Le chantier Désiré démontre l'impact réel de cette stratégie, qui va à l'encontre d'une gestion intelligente et durable de nos forêts.

Depuis les premières présentations au Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) et au Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) en 2017-2019, la planification du chantier Désiré a évolué. Plusieurs avancées ont été réalisées par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) jusqu'à présent :



Adoption de mesures pour maintenir le potentiel acéricole visant à répondre aux projets d'expansion à court terme des acériculteurs (objectifs locaux d'aménagement – OLA);



Travaux en cours en vue d'identifier des secteurs d'intérêt pour des projets de démarrage en acériculture (potentiel acéricole prioritaire – PAP).

Toutefois, malgré de nombreuses représentations, rien n'est prévu afin de maintenir le potentiel acéricole à moyen et long termes à proximité des érablières existantes.

3 ACÉRICULTEURS CONCERNÉS PAR LE CHANTIER DÉSIRÉ



JACQUES BILODEAU
9600 ENTAILLES



MATHIEU AUDY
25000 ENTAILLES



RICHARD
RADERMAKER
34000 ENTAILLES



Producteurs
et productrices
acéricoles du Québec

POURQUOI PARLER DU CHANTIER DÉSIRÉ?



Depuis 2016, des investissements totalisant plus de **2 M\$** ont été effectués par les trois acériculteurs concernés par ce chantier et ce, sans aucune subvention.



Certaines portions du chantier Désiré constituent clairement une vocation acéricole. Voici quelques constats, issus d'une étude¹ réalisée par l'Institut des Territoires pour le compte d'Exforad (propriété de Richard Radermaker), qui témoignent de l'importance de ce secteur pour l'acériculture :



Les entailles

La réalisation de la récolte telle que planifiée ferait passer la densité des entailles sous le seuil de rentabilité.

La faible densité des entailles après coupe augmenterait le coût d'investissement et d'opération.

Les surfaces terrières

L'analyse démontre qu'une récolte réalisée dans une perspective acérico-forestière est réaliste.



Les taux de prélèvement planifiés par le MFFP :

- sont trop élevés dans une perspective acéricole ;
- sont trop élevés dans une perspective sylvicole puisqu'ils génèrent une ouverture importante du couvert forestier, entraînant une altération de la succession végétale et le foisonnement d'une régénération en essences non souhaitées et l'envahissement par le hêtre, lequel doit être contenu ;
- rendent les boisés vulnérables aux perturbations (gélivure, ensoleillement, etc.) et épisodes climatiques extrêmes (vents, verglas, sécheresses, etc).

¹ Évaluation du potentiel acéricole de secteurs forestiers sur terres publiques, 6 janvier 2021

RÉSULTAT

Les acériculteurs concernés voient leurs perspectives de croissance anéanties par le plan de coupe projeté par le MFFP.

La volonté des PPAQ est de préserver le futur des entreprises acéricoles.

L'acériculture est en plein essor et mérite d'être vue comme un atout à la diversification et au dynamisme économiques de la région.

CE QUE PROPOSENT LES PPAQ

Compte tenu du potentiel acéricole d'intérêt reconnu et réclamé par les entreprises acéricoles existantes, les PPAQ demandent :

- que les secteurs d'intérêts identifiés par les acériculteurs touchés par le chantier Désiré soient inclus dans le PAP ;
- que la planification, la réalisation des travaux sylvicoles et la mise en marché du bois soient confiées aux acériculteurs ;
- que les bois ainsi récoltés, payés à leur juste valeur, soient acheminés auprès des industriels forestiers régionaux.

